



Le magazine du monde rural burkinabé

Fédération Nationale des Organisations Paysannes
09 BP 977 Ouagadougou 09 Burkina Faso - Tél : (226) 25 38 26 29
Email : fenop@cenatrin.bf - Site : www.fenop.org

N° 037 de Juillet - Août - Septembre 2019

SOMMAIRE



Edito : Pesticide, herbicide ou homicide !..... 1

Pesticides, un problème de santé publique 2

Les pesticides naturels pour le maraichage 5

L'impact néfaste des pesticides chimiques sur l'environnement (reportage) 6

Les paysans déplacés ne feront pas de récoltes cette année 7

Sécurisation foncière des exploitations des femmes de Yaïka, commune de Boudry 8



EDITO : Pesticides, herbicides ou homicides I

18 personnes dont 13 d'une même famille dans la commune de Didyr et 5 autres dans la commune d'Andemtenga sont décédées suite à la consommation de mets contaminés aux pesticides. L'information a été officialisée le 11 septembre par le ministre de la santé, le Pr Léonie Claudine LOUGUE. C'est donc avec stupeur que le pays redécouvre les méfaits des pesticides et insecticides chimiques au sein du monde rural. Les agriculteurs sont les premiers exposés à cette menace qui est permanente. Le problème ce n'est pas la formation à l'usage de ces intrants. Des générations de producteurs ont appris à le faire grâce aux agents techniques de l'agriculture. Et certaines techniques se transmettent de génération en génération. La vraie question aujourd'hui, c'est la qualité des intrants importés et vendus dans le pays. Le contrôle qualité à l'importation et même les inspections régulières des stocks des commerçants est une faiblesse structurelle de notre agriculture qui brassent pourtant des milliards chaque année pour l'achat d'intrant mais presque rien pour le contrôle sanitaire.

La première protection du producteur devrait consister pour l'Etat de préserver le marché national d'herbicides et de pesticides non homologué. La seconde serait de former les producteurs à reconnaître le bon du mauvais. A défaut, il faudrait une alternative crédible aux intrants chimiques qu'ils soient homologués ou pas. Si ce travail n'est pas fait et bien fait, l'on assistera malheureusement encore à de tels drames humains. Pourtant, il existe des solutions, des alternatives. L'agro écologie et ses partisans ont pourtant montré la voie avec la mise en place de formules de pesticides et d'herbicides efficaces dont la vulgarisation manque de soutiens consistants.

La rédaction

LES PESTICIDES, UN PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE

Analyse et Interpellation faites par la FENOP Il y a sept ans

Cf Fenop Info N° 012 de octobre - novembre - décembre 2012

Les pesticides, que l'on appelle aussi produits phytosanitaires, sont utilisés par une grande majorité de producteurs, en particulier les cotonculteurs, alors que les dangers qu'ils représentent pour l'environnement et pour l'homme sont encore trop méconnus ou bien souvent négligés. La situation au Burkina devient alarmante et l'on devrait à présent parler d'un problème de santé publique de grande ampleur. Le danger est d'autant plus grave que la contamination passe souvent inaperçue ... Invisible, sans odeur, ni goût ...

Les produits phytosanitaires les plus couramment utilisés sont principalement des pesticides, dont l'effet est de protéger les plantes contre les ravageurs, et les herbicides, dont l'effet est de désherber les cultures, permettant ainsi d'alléger le travail des producteurs agricoles, mais très peu d'entre eux connaissent les dangers que représentent ces produits pour leur santé et l'ensemble de la communauté.

Des comportements à risques

La pulvérisation de ces produits exige des conditions d'utilisation et des précautions strictes, pourtant les utilisateurs n'utilisent généralement aucune protection, ni masque, ni gants, ni même pulvérisateur. Les produits sont gardés à l'intérieur des maisons d'habitation, les emballages sont utilisés dans les ménages à des fins domestiques ou sont abandonnés dans les champs, où broutent les animaux après les récoltes, ou dans les mares ou les cours d'eau, les producteurs nettoient souvent le matériel dans les points d'eau environnant les habitations,



Photo : DR

Une vue des emballages de pesticides chimiques dans la nature

là où les gens puisent l'eau de boisson. Les notices d'utilisation ne sont généralement jamais lues ou sont dans des langues étrangères aux utilisateurs, les dates de péremption ne sont pas respectées, certains prétendent même qu'une fois ces dates dépassées, le produit est encore plus efficace. Les pesticides destinés au coton sont utilisés par les maraîchers pour leurs cultures de choux, de tomates, de salades etc. Alors qu'ils ne conviennent absolument pas aux cultures nourricières.

Tous ces comportements donnent lieu à des contaminations cutanées mais surtout alimentaires et peuvent avoir des conséquences très graves sur l'organisme. Car au-delà des utilisateurs des pesticides qui sont les plus exposés, c'est au final l'ensemble de la communauté qui est touchée. En effet, les résidus de pesticides

qui s'infiltrent dans l'eau et les aliments donnent lieu à une contamination alimentaire qui est particulièrement dangereuse car elle touche l'ensemble de l'organisme. Les premiers symptômes visibles sont des brûlures cutanées, des irritations, des maux d'yeux, des vomissements, des céphalées, des vertiges, et parfois cela peut aller jusqu'à un coma. Mais les atteintes les plus graves sont moins visibles et mettent des années à se développer, comme les cancers, les malformations congénitales, les problèmes d'infertilité, les problèmes neurologiques ou encore l'affaiblissement du système immunitaire.

Les enfants sont particulièrement sensibles aux effets des pesticides !

Les enfants du fait de leur mode d'alimentation et de leur sensibilité spécifique aux polluants chimiques sont particulièrement exposés au danger des pesticides. Ils boivent 2,5 fois plus d'eau que les adultes, ils mangent 3 à 4 fois plus de nourriture par kilo de poids de corps qu'un adulte. Ils sont aussi exposés aux résidus de pesticides in utero et par l'allaitement maternel. Ils sont donc proportionnellement plus exposés aux résidus de pesticides que les adultes. Les fœtus ou les enfants sont des organismes en développement. Ce développement peut être perturbé par la présence dans l'organisme de résidus toxiques comme les pesticides (par perturbation du système hormonal).

Ainsi, de récentes études épidémiologiques nous montrent ainsi que les femmes exposées aux pesticides par leur environne-

ment, ont 2 fois plus de risques de faire des fausses couches par suite de malformation du fœtus. De même, les cancers de l'enfant sont en constante augmentation.



Problème d'infertilité

La fertilité masculine n'a cessé de décroître depuis un demi-siècle dans le monde, comme le prouvent de nombreuses études. Les concentrations du sperme en spermatozoïdes diminuent régulièrement depuis 60 ans. Des études montrent la relation entre le fait d'être exposé aux pesticides et une baisse de la fertilité masculine. Chez les femmes également l'exposition aux pesticides est un facteur de risque d'infertilité important.

Problème de développement du fœtus

Le fœtus en développement et le bébé sont extrêmement sensibles aux effets des pesticides, L'exposition du fœtus à des pesticides à certaines périodes de la grossesse peut conduire à un avortement spontané, à des retards de croissance, des handicaps à la naissance ... L'exposition du fœtus à des perturbateurs endocriniens (*comme certains pesticides*) est même soupçonnée de modifier le sexe de l'enfant à naître.

En effet des chercheurs se sont aperçus que la proportion de bébés mâles, par rapport à l'ensemble des nouveaux-nés, était en train de décliner doucement depuis

20 ans dans de nombreux pays industrialisés ou en voie d'industrialisation qui utilisent massivement des pesticides. Entre la 6ème et la 9ème semaine de grossesse l'embryon mâle poursuit sa différenciation sexuelle, sous l'influence des hormones sécrétées par les gonades (*glande génitale mâle*). Si une substance étrangère à l'embryon vient perturber ce processus hormonal à ce stade, la transformation peut être arrêtée et un bébé femelle peut naître.

Anomalies congénitales et cancers

Ces études ont révélé d'autres problèmes telles que des malformations du pénis et des testicules à la naissance, l'augmentation de la fréquence du cancer des testicules, le déclin de la quantité et de la qualité du sperme à ces mêmes causes environnementales. De plus, certains types de cancers augmentent particulièrement rapidement, comme le Lymphome non-Hodgkinien (LNH), le cancer du cerveau ou de la vessie, qui sont des cancers souvent liés à l'exposition à des pesticides. Les utilisateurs de pesticides sont plus souvent atteints par certains cancers (*estomac, prostate, vessie, cerveau, lèvres, LNH, leucémies, ...*) que la population générale, et un surcroît de cancers de la thyroïde a été observé dans une population exposée à des pesticides.

Quelle alternative aux pesticides chimiques ?

La pratique de l'agro-écologie, activement soutenue par la FENOP, proscrit l'utilisation de ces substances très nocives comme on l'a vu, tant pour l'être humain que pour

l'environnement. Le recours à des pesticides naturels permet d'éviter cela.

Ainsi, de nombreuses techniques et substances sont efficaces pour lutter contre les ravageurs tout en étant inoffensives pour l'homme, tout en préservant le sol :

- La cendre l'huile de neem
- les écorces de baobab
- l'argile blanche de kaolin
- les feuilles de thé
- les feuilles de tomates broyées
- le citron
- le purin d'ortie
- les feuilles d'épinard macérées
- les coquilles d'œufs écrasées
- la nicotine macérée
- le savon noir
- les plants de menthe poivrée
- les plants d'azolla
- les plants d'ail
- les plants de genêts
- les plants de citronnelle

Mais aussi les prédateurs vivants tels que : les grenouilles et les crapauds, les coccinelles.



Des coccinelles

Producteurs et productrices, apprenez à vous passer de ces substances nocives et opter pour des techniques naturelles et sans danger, il en va de la santé de toute une nation ! Les pesticides sont utilisés pour protéger les cultures et ainsi améliorer leur rendement, mais s'ils portent atteinte à la santé des producteurs et des consommateurs, leur effet devient inverse.

Alexandra MELLE,
pour FENOP-Info

FICHE TECHNIQUE : Les pesticides naturels pour le maraîchage

Comme nous l'avons vu plus haut, les pesticides naturels à base de plantes ne polluent pas l'environnement, respectent son équilibre, sont moins toxiques que les pesticides chimiques et ne coûtent presque rien pour les producteurs maraîchers. Ce qui leur permet de mieux rentabiliser leurs exploitations. De nombreuses plantes sont efficaces pour lutter contre les ravageurs, nous vous proposons ici une méthode pour les utiliser.

Les pesticides naturels pour le maraîchage Il s'agit d'obtenir une solution liquide dans laquelle se trouvent les principes actifs de la plante. Pour cela, on peut hacher la plante, la piler au mortier, la faire macérer dans l'eau, parfois chauffer le mélange... Puis on filtre et on dilue la solution avec plusieurs fois son volume d'eau. On ajoute à ce liquide du savon dur râpé ou coupé en fines lamelles (50 gr, soit la grosseur d'un œuf, pour 10 litres d'eau). Le savon sert à faire adhérer le pesticide aux plantes à traiter.

Comment utilise-t-on les pesticides naturels ?

Il doit être complètement dissous avant utilisation. On ajoute aussi souvent un peu de pétrole ou de gasoil (une cuillerée à soupe pour 10 litres). Ces produits sont eux-mêmes insecticides et renforcent l'efficacité de la préparation. Ils doivent être utilisés rapidement pour le traitement car ils perdent leur efficacité en 1



Préparation de pesticide à base d'extraits de feuilles de neem



Pesticides naturels locaux en bidon et en sachet

jour ou 2 jours, parfois en quelques heures. Il faut traiter le soir ou par temps couvert car le soleil détruit les principes actifs.

Ne pas traiter des plantes mouillées.

Ne pas arroser aussitôt après le traitement pour ne pas faire disparaître le produit. Et arroser au pied des plantes sans mouiller les feuilles.

On traite une fois par semaine préventivement et 2 fois quand les plantes sont attaquées.

Traiter dès les premiers signes d'attaques. Le traitement au pulvérisateur est la solution la plus facile et la plus efficace. On veillera à bien filtrer le liquide avant de le mettre dans l'appareil pour que l'embout ne se bouche pas. Si on n'a pas de pulvérisateur, on peut se servir d'un petit balai d'herbes que l'on trempe dans la solution et que l'on secoue sur les plantes.

Pour être protégées, les plantes doivent être complètement mouillées par la solution, même au-dessous des feuilles. Bien se laver les mains et les ustensiles après le traitement.

Soumaila KINDO, ANPHV
pour FENOP-Info



Des planches d'oignon en bonne croissance

REPORTAGE : l'impact néfaste des pesticides chimiques sur l'environnement

Au Burkina Faso, les agriculteurs utilisent des pesticides chimiques dans le cadre de la production végétale. Cependant, ces pesticides chimiques sont sources d'effets néfastes sur la santé des hommes et sur la biodiversité. Selon les acteurs du monde rural que nous avons rencontré, ce problème relève du laxisme des autorités compétentes et du manque de formation et d'information des producteurs.

Les pesticides, qu'est-ce que c'est ?

Les pesticides sont des produits chimiques destinés à la protection des cultures et des récoltes contre les parasites, champignons, mauvaises herbes, insectes.

Au delà de cette définition scientifiquement commune, du point de vue des conséquences de leur utilisation, les pesticides chimiques sont des poisons utilisés par les agriculteurs pour se débarrasser des mauvaises herbes et des insectes dans les champs.

«J'ai suivi des formations avec Bioprotect et autres structures, au cours desquelles j'ai appris que les pesticides chimiques sont dangereux aussi bien pour le producteur, le consommateur que pour la nature elle-même.» explique Eloi Kaboré, un maraîcher au basfond de Boulmiougou. Il affirme par ailleurs qu'il utilisait intensément les produits

chimiques, surtout le produit appelé D6, mais ces dix dernières années, il tend à épouser l'agro écologie et la bio agriculture.



Eloi Kaboré, maraîcher

Photo : fenop

Les pesticides, sources de problèmes qui menacent l'homme et la biodiversité

Utilisés excessivement, ces produits sont



Photo : fenop

Arsène, administrateur à Bioprotect

causes de maladies pour les hommes. Selon M. Arsène, administrateur à Bioprotect (dire qui est bioprotect est quelle structure),

«les pesticides chimiques amènent des problèmes d'intoxications alimentaires et d'autres problèmes antroclinaires comme les cancers.» Selon lui, le constat général est que la plupart «des maladies sont passées de causes microbiennes et bactériennes à des causes chimiques.» A cela il faut ajouter, la destruction par les pesticides chimiques, de la biodiversité. «C'est le cas des abeilles et de certains insectes vivants sous terre », poursuit-il. Dans la nature rien n'est laissé au hasard, c'est la réalité de l'interdépendance. Chaque élément joue un rôle important dans le cycle de vie de l'ensemble. Et les conséquences de l'utilisation des pesticides chimiques compromettent dangereusement l'équilibre de tout l'écosystème.

Laurentine KONKOBO
pour FENOP-Info

AGRICULTURE : les paysans déplacés ne feront pas de récoltes cette année

On estime à plus de deux cent mille (200 000) personnes déplacées pour des raisons d'attaques terroristes et de conflits communautaires au Burkina Faso. Ces déplacés internes sont majoritairement des ménages qui ont pour principale activité l'exploitation agricole. Partis précipitamment pour sauver leur vie, ils ont tout abandonné. Eux qui devraient être occupés à des travaux champêtres, sont actuellement sans activités et pire en situation de nécessiteux. Les jours prochains s'annoncent très difficiles, car n'ayant pas de récoltes cette année, ils n'auront pas par conséquent de réserves de nourriture. À coup sûr, cette situation va compromettre les calculs du ministère de l'agriculture et des aménagement hydroagricoles.

Les déplacés internes ont fui de leurs localités d'origine, abandonnant derrière eux champs et animaux. Dans la précipitation ils sont partis vers d'autres destinations où ils pouvaient échapper aux attaques terroristes. Ceux qui possédaient des animaux s'en sont débarrassés soit en les abandonnant dans la nature ou en les vendant à vil prix. Ils ont aussi vu leurs réserves de nourritures volés ou détruits par des individus non identifiés auteurs d'attaques terroristes sur leur communauté.

Les déplacés internes n'ont pas travaillé durant la campagne humide qui est en train de s'achever. Dans leur situation nouvelle de personnes nécessiteuses, ils sont restés inactifs toute la saison pluvieuse. Ils ont été contraints de s'éloigner de leurs champs. Alors que c'est là leur principale source de revenu.

Photo : DR



Certaines cultures sont abandonnées par les producteurs.

Photo : DR



Populations déplacées attendent des solutions.

Les conséquences de l'inactivité des déplacés internes vont se ressentir sur les statistiques du ministère de l'agriculture notamment dans les régions du Sahel, du Nord et du Centre-nord. Les situations de déficit céréalier, de stress ou de crise alimentaire sont imminentes dans ces zones.

Gérard SANOU,
pour FENOP-Info

Photo : DR



Des animaux abandonnés par les déplacés.

SÉCURISATION FONCIÈRE DES EXPLOITATIONS DES FEMMES : La FENOP vole au secours des femmes de Yaïka, commune de Boudry

Dans le cadre du plaidoyer pour l'accès sécurisé des femmes à la terre conduit avec le soutien financier de SOS FAIM, la FENOP a effectué une mission d'échange et de sensibilisation le vendredi 11 Octobre 2019 à Yaïka. Ce projet d'appui à 80 productrices rurales de Yaïka pour la sécurisation foncière de leurs exploitations suit son cours dans une parfaite collaboration des bénéficiaires (*femmes et conjoints concernés*).

La rencontre a connu la participation d'une soixantaine de personnes, notamment les bénéficiaires du projet, les autorités coutumières de Yaïka, le CVD, le CFV et l'agent du Service foncier rural (SFR) de la commune de Boudry, M. Ousmane K. Damiba. Elle a été marquée par les moments forts suivants :

- Le bilan du remplissage des fiches d'informations individuelles en vue de préparer les enquêtes foncières relatives à la cession de possessions foncières rurales au profit des femmes ;
- Le recueil des consentements des conjoints à céder des possessions fon-

cières rurales à leurs conjointes respectives ;

- L'exposé de deux textes adoptés par le conseil municipal de Boudry, l'un sur l'initiative et l'utilité publique du projet de délivrance d'Attestations de possession foncière rurale (APFR) aux femmes de Yaïka, et l'autre relatif à l'exonération des bénéficiaires du paiement des taxes locales ;
- La présentation des prochaines étapes du projet.

*Amadou KIENTEGA
pour FENOP-Info*

FENOP INFO

Trimestriel d'informations

Directeur de publication

Zachariaou DIALLO

Coordinateur général

Issouf SANOU

Appui technique

Amadou KIENTEGA

Laurentine Konkobo

Abdoulaye TAO



Photo : fenop



Une vue des participants (tes) à Yaïka